

Les personnes avec incapacité au Québec

OFFICE DES PERSONNES
HANDICAPÉES DU QUÉBEC

conjuguer
nos forces

Une collection en 8 volumes
présentant un portrait de la participation
sociale des personnes avec incapacité
à partir des données de l'*Enquête canadienne
sur l'incapacité* de 2012

Besoin d'aide pour les activités de la vie quotidienne »» Volume 5

RÉDACTION

Mélanie Deslauriers
Conseillère à l'évaluation et à la recherche
Direction de l'évaluation et du soutien à
la mise en oeuvre de la Loi

COLLABORATION

Lucie Dugas
Conseillère experte à l'évaluation et à la
recherche
Direction de l'évaluation et du soutien à
la mise en oeuvre de la Loi

Lucie Sarrazin
Technicienne en statistiques
Direction de l'évaluation et du soutien à
la mise en oeuvre de la Loi

SUPERVISION

Isabelle Émond
Directrice
Direction de l'évaluation et du soutien à
la mise en oeuvre de la Loi

APPROBATION

Anne Hébert
Directrice générale

ÉDITION

Secrétariat général

RÉFÉRENCE SUGGÉRÉE

DESLAURIERS, Mélanie (2017).
*Les personnes avec incapacité au Québec -
Volume 5 : besoin d'aide pour les activités de
la vie quotidienne*, Drummondville, Direction
de l'évaluation et du soutien à la mise en oeuvre
de la Loi, Office des personnes handicapées
du Québec, 37 p.

SIGNES CONVENTIONNELS

Pe : Population estimée
c. : Comparativement à

Dépôt légal – 2017

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN 978-2-550-78289-6 (version PDF)

ISBN 978-2-550-78290-2 (version texte électronique)

*Ce document est disponible en médias
adaptés sur demande.*

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

309, rue Brock

Drummondville (Québec) J2B 1C5

Téléphone : 1 800 567-1465

Téléscripteur : 1 800 567-1477

info@ophq.gouv.qc.ca

www.ophq.gouv.qc.ca

FAITS SAILLANTS

Cette publication porte sur l'aide dont ont besoin les personnes de 15 ans et plus avec incapacité pour réaliser au moins une de leurs activités de la vie quotidienne (AVQ) en raison de leur incapacité. Plus spécifiquement, elle se penche sur le besoin d'aide (comblé ou non) de même que sur l'aide reçue, l'aide additionnelle et les besoins d'aide non comblés. Elle présente également certaines des caractéristiques de l'aide reçue par ces personnes, soit sa fréquence, sa principale source de provenance ainsi que, le cas échéant, son coût pour les personnes recevant de l'aide. Cette publication a été réalisée à partir des données de l'*Enquête canadienne sur l'incapacité* (ECI) de 2012. Rappelons que la population étudiée est celle vivant en ménage privé et résidant au Québec au moment du recensement de 2011.

- En 2012, environ les trois quarts de la population de 15 ans et plus avec incapacité du Québec ont besoin d'aide pour réaliser au moins une activité de la vie quotidienne, ce qui représente environ 454 500 personnes.
- Parmi les personnes de 15 ans et plus avec incapacité, avoir besoin d'aide pour les AVQ est plus fréquent chez les femmes et augmente avec l'avancée en âge ainsi qu'avec la gravité de l'incapacité.
- Parmi les personnes avec incapacité qui ont besoin d'aide pour accomplir leurs AVQ, les trois quarts ont besoin de cette aide pour réaliser plusieurs de leurs activités.
- Près de 4 personnes sur dix recevant de l'aide pour leurs AVQ en reçoivent chaque jour; de plus, pour un peu plus de la moitié, cette aide provient principalement d'un membre de la famille avec qui elles résident.
- En 2012, 39 % des personnes de 15 ans et plus avec incapacité recevant de l'aide ont déboursé de l'argent pour obtenir cette aide, une situation qui est plus fréquente avec l'avancée en âge et chez les femmes.
- Lorsqu'elles ont déboursé de l'argent au cours de l'année pour recevoir de l'aide pour les AVQ, les personnes ont le plus souvent déboursé moins de 500 \$, et ce, peu importe le sexe, l'âge ou la gravité de l'incapacité.
- Un peu moins du quart des personnes de 15 ans et plus avec incapacité ont besoin d'aide pour les activités de la vie quotidienne de base (AVQ-b) et un peu moins des trois quarts, pour les activités de la vie domestique (AVD).
- Les personnes de 65 ans et plus avec incapacité ont plus souvent besoin d'aide pour réaliser leurs AVQ-b ou leurs AVD; par contre, celles de 15 à 34 ans ont généralement plus souvent des besoins d'aide non comblés, et ce, pour presque toutes les activités.

TABLE DES MATIÈRES

III	FAITS SAILLANTS
1	INTRODUCTION
2	INDICATEURS UTILISÉS
4	BESOIN D'AIDE POUR LES ACTIVITÉS DE LA VIE QUOTIDIENNE
11	BESOIN D'AIDE POUR LES ACTIVITÉS DE LA VIE QUOTIDIENNE DE BASE ET LES ACTIVITÉS DE LA VIE DOMESTIQUE
13	LES ACTIVITÉS DE LA VIE QUOTIDIENNE DE BASE
13	LES ACTIVITÉS DE LA VIE DOMESTIQUE
14	BESOIN D'AIDE SELON LE SEXE
18	BESOIN D'AIDE SELON L'ÂGE
21	BESOIN D'AIDE SELON LA GRAVITÉ DE L'INCAPACITÉ
23	CARACTÉRISTIQUE DE L'AIDE REÇUE POUR LES ACTIVITÉS DE LA VIE QUOTIDIENNE
23	SOURCE ET FRÉQUENCE DE L'AIDE REÇUE
27	COÛTS DE L'AIDE REÇUE
31	CONCLUSION
32	À PROPOS DE L'ECI DE 2012
36	RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

INTRODUCTION

La politique À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité a pour but d'accroître la participation sociale des personnes handicapées (Québec 2009). Un de ses résultats attendus vise à offrir aux personnes handicapées la possibilité de réaliser pleinement leurs activités permettant de vivre à domicile. Le degré de réalisation de ces activités de la vie quotidienne (AVQ) est en lien avec le niveau de participation sociale des personnes handicapées ainsi que leur capacité à exercer leurs différents rôles sociaux tels que ceux liés à l'éducation, à l'emploi, aux loisirs ou à la participation citoyenne (Office 2007). Par ailleurs, l'absence d'aide adéquate ou suffisante pour la réalisation des AVQ peut avoir une incidence négative sur, entre autres, l'état de santé, la qualité de vie et les risques d'institutionnalisation (Office 2007).

L'objectif principal de cette publication est de rendre compte de l'aide humaine dont peuvent avoir besoin les personnes de 15 ans et plus avec incapacité pour la réalisation de leurs AVQ. Pour y parvenir, les données de l'*Enquête canadienne sur l'incapacité* (ECI) de 2012 sont utilisées (ISQ 2015a et 2015b, Statistique Canada 2011). Lorsque possible, les analyses sont détaillées selon différentes caractéristiques, telles que l'âge, le sexe ainsi que le type et la gravité de l'incapacité.

L'aide pour les AVQ englobe deux types d'aide soit :

- l'aide pour les activités de la vie quotidienne de base (AVQ-b) et ;
- l'aide pour les activités de la vie domestique (AVD).

L'aide pour les AVQ-b inclut l'aide pour les soins personnels (se laver, s'habiller, prendre des médicaments, etc.), pour les soins médicaux de base dispensés à domicile et pour se déplacer à l'intérieur de la résidence. Pour sa part, l'aide pour les AVD inclut l'aide dispensée pour préparer les repas, pour réaliser des travaux ménagers courants (époussetage, rangement, etc.) ou de gros travaux ménagers (travaux d'entretien extérieur, déneigement, ménage du printemps, etc.), pour se rendre à des rendez-vous ou faire des commissions (épiceries, achat de produits essentiels, etc.) et pour s'occuper des finances personnelles (transactions bancaires, paiement de factures).

Les besoins d'aide sont étudiés à l'aide de quatre indicateurs, soit le besoin d'aide (comblé ou non), l'aide reçue, l'aide additionnelle et les besoins d'aide non comblés. Le nombre d'AVQ pour laquelle une personne a besoin d'aide (comblé ou non) est aussi discuté.

Finalement, ce document se penche sur certaines des caractéristiques de l'aide reçue par les personnes de 15 ans et plus avec incapacité pour leurs AVQ. On y traite de la fréquence à laquelle cette aide est reçue, de sa principale source de provenance ainsi que, le cas échéant, des frais qui ont été déboursés pour la recevoir.

INDICATEURS UTILISÉS

Besoin d'aide (comblé ou non) pour les activités de la vie quotidienne

Personnes avec incapacité qui ont reçu de l'aide pour réaliser au moins une des activités de la vie quotidienne considérées dans l'enquête (aide reçue) ou qui n'en ont pas reçu, mais déclarent en avoir besoin (besoin non comblé). Cet indicateur global porte donc sur l'ensemble des besoins comblés ou non (créé à partir des questions *XHRE_Q01, XHRE_Q03, XHRE_Q04, XHRE_Q06, XHRE_Q07, XHRE_Q09, XHRE_Q10, XHRE_Q12, XHRE_Q13, XHRE_Q15, XHRE_Q16, XHRE_Q18, XHRE_Q19a, XHRE_Q21, XHRE_Q22 et XHRE_Q24*).

Besoin d'aide (comblé ou non) par activité

Pour chacune des activités considérées dans l'enquête, personnes ayant besoin d'aide (comblé ou non) pour cette activité (série d'indicateurs créés à partir des mêmes questions que l'indicateur global ci-dessus).

Aide reçue pour les activités de la vie quotidienne

Personnes avec incapacité ayant besoin d'aide et qui en ont reçu pour réaliser au moins une des activités de la vie quotidienne considérées dans l'enquête (indicateur global créé à partir des questions *XHRE_Q01, XHRE_Q04, XHRE_Q07, XHRE_Q10, XHRE_Q13, XHRE_Q16, XHRE_Q19A et XHRE_Q22*).

Aide reçue par activité

Pour chacune des activités considérées dans l'enquête, aide reçue par les personnes avec incapacité en ayant besoin (série d'indicateurs créés à partir des mêmes questions que l'indicateur global ci-dessus).

Besoins d'aide non comblés pour les activités de la vie quotidienne

Personnes avec incapacité ayant besoin d'aide et qui n'en ont pas reçu pour au moins une des activités de la vie quotidienne considérées dans l'enquête ou qui en ont reçu, mais ont besoin d'aide additionnelle (indicateur global créé à partir des questions *XHRE_Q02, XHRE_Q03, XHRE_Q05, XHRE_Q06, XHRE_Q08, XHRE_Q09, XHRE_Q11, XHRE_Q12, XHRE_Q14, XHRE_Q15, XHRE_Q17, XHRE_Q18, XHRE_Q20, XHRE_Q21, XHRE_Q23 et XHRE_Q24*).

Besoins d'aide non comblés par activités

Pour chacune des activités de la vie quotidienne considérées dans l'enquête, besoin non comblé des personnes avec incapacité ayant besoin [série d'indicateurs créés à partir des mêmes questions que l'indicateur global ci-dessus].

Nombre d'activités de la vie quotidienne demandant de l'aide

Nombre d'activités de la vie quotidienne pour lesquelles il y a un besoin d'aide (comblé ou non) de la part d'une personne avec incapacité [indicateur global créé à partir des questions *XHRE_Q01, XHRE_Q03, XHRE_Q04, XHRE_Q06, XHRE_Q07, XHRE_Q09, XHRE_Q10, XHRE_Q12, XHRE_Q13, XHRE_Q15, XHRE_Q16, XHRE_Q18, XHRE_Q19a, XHRE_Q21, XHRE_Q22 et XHRE_Q24*].

Source principale de l'aide reçue

Personne ou organisme qui a fourni le plus d'aide aux personnes avec incapacité pour leurs activités de la vie quotidienne [question *XHRE_Q30*].

Types d'incapacité

L'ECL distingue les dix types d'incapacité suivants : 1) vision; 2) audition; 3) mobilité; 4) flexibilité; 5) dextérité; 6) douleur; 7) apprentissage; 8) développement; 9) psychologique; 10) mémoire.

Gravité globale de l'incapacité

Un indice global mesurant le degré de gravité des incapacités a été construit en se fondant sur les réponses en tenant compte du niveau de difficulté lié à l'incapacité et de la fréquence des limitations d'activités. Un résultat a ensuite été calculé pour chaque type d'incapacité et chaque résultat a été uniformisé afin d'obtenir une valeur comprise entre 0 et 1. Le résultat final est la moyenne des résultats pour tous les types d'incapacité. Quatre catégories de gravité ont été définies : légère, modérée, grave ou très grave.

BESOIN D'AIDE POUR LES ACTIVITÉS DE LA VIE QUOTIDIENNE

Cette section traite de l'aide dont les personnes de 15 ans et plus ont besoin afin de réaliser des AVQ en raison de leur incapacité. L'aide pour les AVQ y est étudiée en utilisant quatre indicateurs, soit le besoin d'aide (qu'il soit comblé ou non), l'aide reçue, l'aide additionnelle et les besoins d'aide non comblés. Cette section se penche également sur le nombre d'AVQ pour lesquelles un besoin d'aide (comblé ou non) est requis.

>>> *Les trois quarts des personnes de 15 ans et plus avec incapacité ont besoin d'aide pour réaliser au moins une de leurs activités de la vie quotidienne, ce qui représente environ 454 500 personnes*

En 2012, environ 454 500 personnes de 15 ans et plus avec incapacité ont besoin d'aide pour réaliser au moins une activité de la vie quotidienne. Ce chiffre correspond à 75 % de la population de 15 ans et plus avec incapacité (tableau 1) et à 7 % de l'ensemble de la population de 15 ans et plus du Québec (donnée non présentée).

Parmi les personnes de 15 ans et plus avec incapacité qui ont besoin d'aide, un peu plus de neuf personnes sur dix reçoivent une aide. Pour une importante part de ces personnes, l'aide reçue n'est cependant pas suffisante : 40 % d'entre elles ont besoin d'une aide additionnelle pour accomplir des AVQ. Conséquemment, 57 % des personnes ayant besoin d'aide ont des besoins d'aide non comblés, soit parce qu'elles ont besoin d'aide additionnelle pour réaliser leurs AVQ ou parce qu'elles ne reçoivent aucune aide en cette matière.

Tableau 1

Indicateurs du besoin d'aide pour les activités de la vie quotidienne selon le sexe et l'âge, population de 15 ans et plus avec incapacité, Québec, 2012

	Besoin d'aide (comblé ou non)	Aide reçue ¹	Aide additionnelle ²	Besoins d'aide non comblés ¹
	%			
Ensemble	74,6	91,1	39,6	56,7
Pe	454 500	413 460	160 930	254 110
Sexe				
Hommes	68,3	91,8	36,3	50,2
Femmes	79,8	90,6	42,0	61,5
Âge				
15 à 64 ans	68,2	89,3	40,9	58,8
15 à 34 ans	61,2	91,9	44,1	59,9
35 à 64 ans	69,9	88,7	40,2	58,6
65 ans et plus	83,8	93,2	38,1	54,3

1. Parmi les personnes ayant besoin d'aide.

2. Parmi les personnes recevant de l'aide.

Source : Enquête canadienne sur l'incapacité de 2012, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2015.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2016.

>>> Parmi les personnes de 15 ans et plus avec incapacité, avoir besoin d'aide pour les activités de la vie quotidienne est plus fréquent chez les femmes et augmente avec l'avancée en âge

Parmi la population de 15 ans et plus avec incapacité, avoir besoin d'aide (comblé ou non) pour réaliser les AVQ est plus fréquent chez les femmes que chez les hommes (80 % c. 68 %) (tableau 1). Des besoins d'aide non comblés sont également plus fréquents chez celles-ci (62 % c. 50 %), entre autres parce qu'elles sont plus nombreuses, en proportion, à nécessiter une aide additionnelle (42 % c. 36 %). Notons néanmoins que chez les personnes ayant besoin d'aide, les proportions de femmes et d'hommes ayant reçu une aide pour les AVQ ne diffèrent pas de façon significative.

La proportion de personnes avec incapacité qui ont besoin d'aide (comblé ou non) augmente avec l'âge : de 61 % des personnes de 15 à 34 ans, elle passe à 70 % chez les 35 à 64 ans, pour atteindre 84 % chez les personnes de 65 ans et plus (tableau 1). La proportion de personnes avec incapacité qui reçoivent de l'aide est également plus élevée chez les personnes de 65 ans et plus (93 % c. 89 % chez les personnes de 15 à 64 ans), et ce, bien que la proportion de personnes de 65 ans et plus et de 15 à 34 ans ayant reçu une aide ne diffère pas de façon significative (respectivement 93 % et 92 %).

Par contre, parmi les personnes avec incapacité qui reçoivent déjà de l'aide, avoir besoin d'aide additionnelle pour les AVQ est moins fréquent chez les personnes de 65 ans et plus que chez celles de 15 à 64 ans (38 % c. 41 %), un écart attribuable à la forte proportion de personnes de 15 à 34 ans requérant une aide additionnelle (44 %). De plus, les personnes de 65 ans et plus sont également moins nombreuses, en proportion, que celles de 15 à 64 ans à avoir des besoins d'aide non comblés (54 % c. 59 %).

>>> Chez les personnes de 15 ans et plus avec incapacité, près de 8 personnes sur dix vivant seules ont besoin d'aide pour les activités de la vie quotidienne

En 2012, on estime qu'environ 79 % des personnes de 15 ans et plus avec incapacité et vivant seules ont besoin d'aide pour les AVQ. Il s'agit d'une proportion plus élevée que celle observée chez les personnes qui ne vivent pas seules (73 %). Notons que le besoin d'aide (comblé ou non) ne diffère pas de façon significative entre les personnes dont le ménage est à faible revenu ou non (respectivement 75 % et 74 %) (données non présentées).

>>> La proportion de personnes qui ont besoin d'aide pour les activités de la vie quotidienne ou qui, parmi celles ayant besoin d'aide, reçoivent de l'aide augmente avec la gravité de l'incapacité

Le tableau 2 montre qu'avoir besoin d'aide (comblé ou non) est une situation dont la fréquence croît avec la gravité de l'incapacité. De 53 % chez les personnes ayant une incapacité légère, cette proportion grimpe à 73 % chez celles ayant une incapacité modérée, puis à 85 % chez celles ayant une incapacité grave pour atteindre 92 % chez celles ayant une incapacité très grave.

De plus, on remarque que la proportion de personnes qui reçoivent de l'aide (parmi celles qui en ont besoin) augmente avec la gravité de l'incapacité. En effet, alors qu'un peu plus de huit personnes sur dix (84 %) ayant une incapacité légère reçoivent de l'aide, ceci est le cas de la presque totalité (96 %) des personnes ayant une incapacité très grave.

En ce qui concerne les besoins d'aide non comblés, ils sont aussi plus fréquents avec l'augmentation de la gravité de l'incapacité, quoiqu'aucune différence significative en cette matière ne soit observée entre les personnes ayant une incapacité modérée (52 %) ou grave (53 %). D'ailleurs, près de sept personnes sur dix (69 %) ayant une incapacité très grave ont des besoins d'aide non comblés, soit parce qu'elles ne reçoivent pas d'aide pour leurs AVQ ou parce que l'aide reçue n'est pas suffisante.

Tableau 2

Indicateurs du besoin d'aide pour les activités de la vie quotidienne selon la gravité de l'incapacité, population de 15 ans et plus avec incapacité, Québec, 2012

	Besoin d'aide (comblé ou non)	Aide reçue ¹	Besoins d'aide non comblés ¹
		%	
Légère	52,9	83,6	47,2
Modérée	72,8	88,7	51,8
Grave	84,7	93,2	52,8
Très grave	92,0	95,6	68,7

1. Parmi les personnes ayant besoin d'aide.

Source : *Enquête canadienne sur l'incapacité* de 2012, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2015.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2016.

>>> Sauf pour quelques exceptions, le besoin d'aide, l'aide reçue et les besoins d'aide non comblés varient selon la présence ou non de chacun des types d'incapacité étudiés dans l'enquête

Sauf pour une incapacité liée à l'audition ou de nature indéterminée¹, le besoin d'aide pour les AVQ est plus fréquent chez les personnes ayant un quelconque type d'incapacité considéré dans l'enquête que chez celles n'ayant pas ce type d'incapacité donné (tableau 3). D'ailleurs, le besoin d'aide pour les AVQ est particulièrement plus fréquent chez les personnes ayant une incapacité liée à la mobilité que celles n'ayant pas ce type d'incapacité (86 % c. 61 %). Il en va de même pour une incapacité liée à la flexibilité (85 % c. 63 %) ou liée à des troubles de mémoire (93 % c. 72 %).

1 Les personnes qui ont une incapacité de nature indéterminée ont moins fréquemment besoin d'aide que les personnes qui n'ont pas ce type d'incapacité (46 % c. 75 %) alors qu'aucune différence en cette matière n'est observée entre les personnes ayant et n'ayant pas une incapacité liée à l'audition.

Parmi les personnes de 15 ans et plus avec incapacité et ayant besoin d'aide, la presque totalité (96 %) de celles avec un trouble d'apprentissage reçoivent une aide (tableau 3). Il s'agit d'une proportion plus élevée que celle observée pour les personnes n'ayant pas ce type d'incapacité (90 %). De telles différences en matière d'aide reçue sont notées pour presque tous les types d'incapacité étudiés, à l'exception des troubles de mémoire où les personnes ayant et n'ayant pas ce type d'incapacité reçoivent de l'aide dans des proportions similaires. D'ailleurs, les plus importants écarts entre les personnes ayant et n'ayant pas un type d'incapacité spécifique qui reçoivent une aide s'observent pour les incapacités liées à la douleur (94 % c. 85 %) et à la flexibilité (95 % c. 86 %). On remarque aussi que, peu importe le type d'incapacité spécifique étudié, environ neuf personnes sur dix ou plus reçoivent une aide pour les AVQ lorsqu'elles ont un tel besoin.

Quant aux besoins d'aide non comblés pour les AVQ, ils varient significativement selon la présence de chacun des types d'incapacité étudiés, à l'exception d'une incapacité de nature indéterminée (tableau 3). La proportion de personnes avec des besoins d'aide non comblés est plus particulièrement élevée parmi les personnes qui ont une incapacité liée à des troubles de mémoire (68 % c. 55 % des personnes qui n'ont pas ce type d'incapacité), de même qu'à des troubles d'apprentissage (66 % c. 55 %) ou à des troubles émotifs ou psychologiques (65 % c. 54 %).

Tableau 3

Indicateurs du besoin d'aide pour les activités de la vie quotidienne selon le type d'incapacité¹, population de 15 ans et plus avec incapacité, Québec, 2012

	Besoin d'aide (comblé ou non)	Aide reçue ²	Besoins d'aide non comblés ²
		%	
Vision			
Ayant ce type d'incapacité	85,4	88,9	62,0
N'ayant pas ce type d'incapacité	72,5	91,6	55,4
Audition			
Ayant ce type d'incapacité	75,6	88,7	61,1
N'ayant pas ce type d'incapacité	74,4	91,6	55,7
Mobilité			
Ayant ce type d'incapacité	85,6	92,8	61,1
N'ayant pas ce type d'incapacité	61,0	88,1	49,1
Flexibilité			
Ayant ce type d'incapacité	84,6	94,5	59,5
N'ayant pas ce type d'incapacité	63,3	86,4	52,8

Tableau 3 (suite)

	Besoin d'aide (comblé ou non)	Aide reçue ²	Besoins d'aide non comblés ²
		%	
Dextérité			
Ayant ce type d'incapacité	89,5	93,5	61,8
N'ayant pas ce type d'incapacité	70,6	90,3	55,0
Douleur			
Ayant ce type d'incapacité	77,5	93,8	59,4
N'ayant pas ce type d'incapacité	68,8	84,5	50,5
Apprentissage			
Ayant ce type d'incapacité	86,0	96,0	66,3
N'ayant pas ce type d'incapacité	72,2	89,9	54,5
Développement			
Ayant ce type d'incapacité	88,2	–	64,7
N'ayant pas ce type d'incapacité	74,0	–	56,4
Psychologique			
Ayant ce type d'incapacité	82,6	92,6	65,4
N'ayant pas ce type d'incapacité	72,2	90,5	53,6
Mémoire			
Ayant ce type d'incapacité	92,5	92,6	67,6
N'ayant pas ce type d'incapacité	71,9	90,8	54,8
Indéterminée			
Ayant ce type d'incapacité	45,7	–	56,7
N'ayant pas ce type d'incapacité	75,2	–	56,7

1. Une personne peut présenter plus d'un type d'incapacité. L'analyse compare les personnes avec un type d'incapacité donné (ex. : incapacité liée à la vision) avec les personnes ne présentant pas ce type d'incapacité (ex. : une personne avec toute autre incapacité que celle liée à la vision).

2. Parmi les personnes ayant besoin d'aide.

– Donnée non disponible.

Source : *Enquête canadienne sur l'incapacité* de 2012, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2015.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2016.

>>> Parmi les personnes avec incapacité qui ont besoin d'aide pour accomplir leurs activités de la vie quotidienne, les trois quarts ont besoin de cette aide pour réaliser plusieurs de leurs activités

Au tableau 4, on note que les trois quarts (74 %) des personnes de 15 ans et plus avec incapacité et ayant besoin d'aide pour accomplir leurs AVQ ont besoin de cette aide pour réaliser plus d'une de ces activités, tandis que seulement le quart (26 %) en ont besoin pour une seule activité. D'ailleurs, plus de la moitié (53 %) de ces personnes ont besoin d'aide pour réaliser trois activités ou plus². Il s'agit toutefois d'une situation plus fréquente chez les femmes (58 %), les personnes de 15 à 34 ans (54 %) et celles de 65 ans et plus (57 %).

Tableau 4

Nombre d'activités de la vie quotidienne pour lesquelles une personne a déclaré un besoin (comblé ou non) selon le sexe et l'âge, population de 15 ans et plus avec incapacité ayant besoin d'aide, Québec, 2012

	Une activité	Deux activités	Trois activités ou plus	Total
	%			
Ensemble	25,9	21,4	52,7	100,0
Sexe				
Hommes	35,4	19,8	44,8	100,0
Femmes	19,2	22,5	58,2	100,0
Âge				
15 à 64 ans	30,0	21,2	48,8	100,0
15 à 34 ans	24,0	22,3	53,7	100,0
35 à 64 ans	31,2	21,0	47,8	100,0
65 ans et plus	21,2	21,5	57,3	100,0

Source : *Enquête canadienne sur l'incapacité* de 2012, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2015.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2016.

² Parmi les personnes de 15 ans et plus avec incapacité ayant besoin d'aide pour accomplir leurs activités de la vie quotidienne, 38 % en ont besoin pour réaliser quatre activités ou plus et 15 %, pour trois activités (données non présentées).

BESOIN D'AIDE POUR LES ACTIVITÉS DE LA VIE QUOTIDIENNE DE BASE ET LES ACTIVITÉS DE LA VIE DOMESTIQUE

Cette section porte sur l'aide dont les personnes de 15 ans et plus ont besoin pour accomplir, d'une part, les AVQ-b et, d'autre part, les AVD. L'aide pour les AVQ-b réfère à l'aide pour les soins personnels (se laver, s'habiller ou prendre des médicaments), pour les soins médicaux de base dispensés à domicile (analyses de sang ou d'urine, injections, soins de cathéters ou de colostomie ou changements de pansements) ou pour se déplacer à l'intérieur de la résidence. Pour sa part, l'aide pour les AVD correspond à l'aide pour préparer les repas, pour réaliser des travaux ménagers courants (époussetage, rangement, etc.) ou de gros travaux (travaux d'entretien extérieur, déneigement, ménage du printemps, etc.), pour se rendre à des rendez-vous ou faire des commissions (épiceries, achat de produits essentiels, etc.) et pour s'occuper des finances personnelles (transactions bancaires, paiement de factures). Tout comme pour les AVQ, quatre indicateurs sont utilisés : le besoin d'aide (qu'il soit comblé ou non), l'aide reçue, l'aide additionnelle et les besoins d'aide non comblés.

>>> Parmi les personnes de 15 ans et plus avec incapacité, un peu moins du quart a besoin d'aide pour les activités de la vie quotidienne de base et un peu moins des trois quarts, pour les activités de la vie domestique

En 2012, on estime que 24 % des personnes de 15 ans et plus avec incapacité ont besoin d'aide pour réaliser les AVQ-b et 74 % ont besoin d'aide pour réaliser les AVD (tableau 5). Parmi les personnes ayant besoin d'aide, un peu plus de huit sur dix (84 %) reçoivent de l'aide pour les AVQ-b et un peu plus de neuf sur dix (91 %) en reçoivent pour les AVD. Néanmoins, avoir des besoins d'aide non comblés est fréquent parmi les personnes de 15 ans et plus avec incapacité, tant en ce qui concerne les AVQ-b (42 %) que les AVD (54 %). D'ailleurs, parmi les personnes qui reçoivent déjà de l'aide, une part non négligeable a besoin d'aide additionnelle pour réaliser les AVQ-b (21 %) ou les AVD (39 %).

Tableau 5

Indicateurs du besoin d'aide pour les activités de la vie quotidienne de base et les activités de la vie domestique, par activité, population de 15 ans et plus avec incapacité, Québec, 2012

	Besoin d'aide (comblé ou non)	Aide reçue ¹	Aide additionnelle ²	Besoins d'aide non comblés ¹
	%			
Activité de la vie quotidienne de base (AVQ-b)	24,1	83,6	21,3	41,5
Pe	147 770	123 530	26 150	61 100
Soins personnels	14,6	88,3	21,9	31,1
Soins médicaux de base à domicile	15,4	73,0	8,9	33,7
Se déplacer dans la résidence	5,5	83,4	28,7	40,6
Activité de la vie domestique (AVD)	74,0	91,1	39,1	54,4
Pe	451 580	410 850	158 430	242 050
Préparer les repas	28,5	79,5	20,6	37,0
Travaux ménagers courants	46,9	77,4	29,4	45,5
Gros travaux ménagers	58,7	81,8	32,3	44,7
Aller à des rendez-vous ou faire des commissions	42,6	88,7	30,2	38,2
S'occuper des finances personnelles	24,3	93,0	36,3	23,0

1. Parmi les personnes ayant besoin d'aide.

2. Parmi les personnes recevant de l'aide.

Source : *Enquête canadienne sur l'incapacité* de 2012, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2015.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2016.

LES ACTIVITÉS DE LA VIE QUOTIDIENNE DE BASE

En ce qui concerne les AVQ-b, plus d'une personne sur sept de 15 ans et plus avec incapacité a besoin d'aide (comblé ou non) pour les soins personnels (15 %) ou pour les soins médicaux de base à domicile (15 %) (tableau 5). Parmi celles-ci, environ une personne sur trois a des besoins d'aide non comblés à l'égard des soins personnels (31 %) et des soins médicaux de base à domicile (34 %), ce qui représente environ 27 830 personnes et 31 620 personnes respectivement (données non présentées).

Par ailleurs, bien qu'une faible proportion des personnes de 15 ans et plus avec incapacité ont besoin d'aide pour se déplacer dans leur résidence (6%), soulignons que 41 % d'entre elles ont des besoins d'aide non comblés en cette matière, c'est-à-dire qu'elles n'ont pas toute l'aide dont elles auraient besoin pour réaliser ces déplacements. Ceci représente environ 13 680 personnes (donnée non présentée). Enfin, notons que 29 % des personnes qui reçoivent déjà de l'aide pour se déplacer dans la résidence ont besoin d'aide additionnelle pour réaliser ces déplacements.

LES ACTIVITÉS DE LA VIE DOMESTIQUE

>>> Les personnes de 15 ans et plus avec incapacité ont plus fréquemment besoin d'aide pour les gros travaux ménagers et pour les travaux ménagers courants; de plus lorsqu'elles ont des besoins d'aide non comblés, ils concernent le plus souvent ces deux éléments

Quant aux AVD, on note que 59 % des personnes de 15 ans et plus avec incapacité ont besoin d'aide pour les gros travaux ménagers, 47 % pour les travaux ménagers courants et 43 % pour aller à des rendez-vous ou faire des commissions (tableau 5). D'ailleurs, parmi les personnes ayant besoin d'aide, 46 % ont des besoins d'aide non comblés pour les travaux ménagers courants et 45 % pour les gros travaux ménagers. Quant aux personnes qui reçoivent déjà une aide, près de 4 personnes sur dix (36 %) ont besoin d'aide additionnelle pour s'occuper des finances et environ trois sur dix, pour les gros travaux ménagers (32 %), aller à des rendez-vous ou faire des commissions (30 %) ou pour les travaux ménagers courants (29 %).

BESOIN D'AIDE SELON LE SEXE

>>> *Que ce soit pour les activités de la vie quotidienne de base ou pour les activités de la vie domestique, les femmes ont plus souvent besoin d'aide que les hommes*

Parmi les personnes de 15 ans et plus avec incapacité, les femmes sont plus nombreuses, en proportion, que les hommes à avoir besoin d'aide (comblé ou non) tant pour les AVQ-b (27 % c. 20 %) que pour les AVD (79 % c. 68 %) (tableau 6).

En ce qui concerne les AVQ-b (tableau 6), on remarque que les femmes ont plus souvent besoin d'aide (comblé ou non) pour les soins médicaux de base à domicile (19 % c. 11 %), mais qu'aucune différence n'est observée entre les sexes relativement au besoin d'aide pour les soins personnels. De façon plus générale, on note que les femmes et les hommes reçoivent dans des proportions similaires de l'aide lorsqu'ils en ont besoin, et ce, quelles que soient les AVQ-b examinées. Néanmoins, les femmes sont moins nombreuses, toutes proportions gardées, à avoir des besoins d'aide non comblés pour de telles activités (39 % c. 45 %), plus spécifiquement pour les soins personnels (25 % c. 39 %)³.

Parmi les personnes de 15 ans et plus avec incapacité qui reçoivent de l'aide, avoir besoin d'aide additionnelle pour les AVQ-b est moins fréquent chez les femmes que chez les hommes (19 % c. 26 %), bien qu'elles aient légèrement plus souvent besoin d'une aide additionnelle pour les soins médicaux de base à domicile (10 % c. 7 %). En contrepartie, elles sont nettement moins nombreuses, en proportion, à avoir besoin d'aide additionnelle pour les soins personnels (17 % c. 29 %). Aucune différence notable n'est observée en ce qui a trait au besoin d'aide additionnelle pour se déplacer à l'intérieur de la résidence.

Le tableau 6 montre que les femmes de 15 ans et plus avec incapacité ont aussi plus souvent besoin d'aide (comblé ou non) pour les AVD (79 % c. 68 %). Si cette différence entre les sexes se remarque pour toutes les AVD examinées, elle est particulièrement marquée pour le besoin d'aide pour aller à des rendez-vous ou faire des commissions (53 % c. 30 %) ou pour les travaux ménagers courants (56 % c. 36 %). Cependant, tant chez les femmes que chez les hommes, le besoin d'aide (comblé ou non) le plus fréquemment rencontré concerne l'aide pour les gros travaux ménagers (62 % c. 55 %).

3 On n'observe pas de différence significative entre les femmes et les hommes ayant besoin d'aide en matière de besoins d'aide non comblés pour les soins médicaux de base à domicile et pour se déplacer à l'intérieur de la résidence.

Parmi les personnes ayant besoin d'aide pour les AVD, les femmes de 15 ans et plus avec incapacité reçoivent légèrement moins souvent que les hommes de l'aide (90 % c. 92 %), notamment pour les travaux ménagers courants (76 % c. 80 %) et les gros travaux ménagers (78 % c. 87 %) ⁴ (tableau 6). De plus, elles sont proportionnellement plus nombreuses que ceux-ci à avoir des besoins d'aide non comblés pour réaliser les AVD (60 % c. 47 %). Toutefois, cet écart entre les proportions de femmes et d'hommes ayant des besoins d'aide non comblés n'est notable que pour les gros travaux ménagers (48 % c. 40 %) et les travaux ménagers courants (48 % c. 41 %).

Parmi les personnes recevant de l'aide pour réaliser les AVD, les femmes de 15 ans et plus avec incapacité sont, en proportion, plus nombreuses que les hommes à avoir besoin d'aide additionnelle (42 % c. 36 %), et plus spécifiquement, de l'aide additionnelle pour s'acquitter des travaux ménagers courants (32 % c. 25 %) ou s'occuper des finances personnelles (43 % c. 28 %) (tableau 6). Notons qu'avoir besoin d'aide additionnelle pour la préparation de repas, s'acquitter des gros travaux ménagers et aller à des rendez-vous ou faire des commissions ne varie significativement pas selon les sexes.

4 On n'observe pas de différence significative entre les femmes et les hommes ayant besoin d'aide en matière d'aide reçue pour la préparation des repas et pour aller à des rendez-vous ou faire des commissions.

Tableau 6

Indicateurs du besoin d'aide pour les activités de la vie quotidienne de base et les activités de la vie domestique, par activité selon le sexe, population de 15 ans et plus avec incapacité, Québec, 2012

	Besoin d'aide (comblé ou non)	Aide reçue ¹	Aide additionnelle ²	Besoins d'aide non comblés ¹
	%			
Activité de la vie quotidienne de base (AVQ-b)				
Hommes	20,0	82,0	25,9	45,0
Femmes	27,4	84,6	18,6	39,4
Soins personnels				
Hommes	14,0	86,6	29,3	38,9
Femmes	15,1	89,6	16,6	25,3
Soins médicaux de base à domicile				
Hommes	11,3	72,0	6,9	33,0
Femmes	18,7	73,6	10,0	34,1
Se déplacer à l'intérieur de la résidence				
Hommes	4,7	84,0	28,0	39,5
Femmes	6,1	82,9	29,2	41,3
Activités de la vie domestique (AVD)				
Hommes	67,7	92,1	35,9	47,3
Femmes	79,2	90,4	41,5	59,5
Préparer les repas				
Hommes	24,2	80,8	21,3	36,5
Femmes	32,1	78,7	20,2	37,3
Travaux ménagers courants				
Hommes	35,8	79,5	25,2	40,6
Femmes	56,1	76,4	31,7	48,1

Tableau 6 (suite)

	Besoin d'aide (comblé ou non)	Aide reçue ¹	Aide additionnelle ²	Besoins d'aide non comblés ¹
		%		
Gros travaux ménagers				
Hommes	55,3	87,1	31,0	39,8
Femmes	61,5	77,9	33,5	48,3
Aller à des rendez-vous ou faire des commissions				
Hommes	29,5	88,4	32,2	40,1
Femmes	53,4	88,8	29,3	37,3
S'occuper des finances personnelles				
Hommes	21,2	91,6	28,4	21,2
Femmes	27,0	93,9	42,8	24,2

1. Parmi les personnes ayant besoin d'aide.

2. Parmi les personnes recevant de l'aide.

Source : *Enquête canadienne sur l'incapacité* de 2012, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2015.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2016.

BESOIN D'AIDE SELON L'ÂGE

>>> Les personnes de 65 ans et plus avec incapacité ont plus souvent besoin d'aide pour réaliser leurs activités de la vie quotidienne de base ou leurs activités de la vie domestique; par contre celles de 15 à 34 ans ont généralement plus souvent des besoins d'aide non comblés, et ce, pour presque toutes les activités

Le tableau 7 montre qu'environ le tiers (33 %) des personnes de 65 ans et plus avec incapacité ont besoin d'aide pour réaliser au moins une de leurs AVQ-b comparativement à 18 % des personnes de 15 à 64 ans. Toutefois, parmi les personnes avec incapacité qui reçoivent déjà de l'aide, les personnes de 65 ans et plus sont moins nombreuses, toutes proportions gardées, à avoir besoin d'aide additionnelle pour leurs AVQ-b (19 % c. 24 %). Elles sont tout de même plus susceptibles que les personnes de 15 à 64 ans d'avoir besoin d'une aide additionnelle pour se déplacer à l'intérieur de la résidence (35 % c. 22 %).

Quant à l'aide reçue pour les AVQ-b, elle ne diffère pas, dans l'ensemble, selon l'âge des personnes (tableau 7), bien que les personnes de 65 ans et plus reçoivent dans une plus grande proportion que les 15 à 64 ans des soins médicaux de base à domicile (76 % c. 69 %). On remarque également que, parmi les personnes ayant besoin d'aide pour les AVQ-b, la proportion de celles ayant de tels besoins d'aide non comblés est moins élevée chez les personnes de 65 ans et plus que chez celles de 15 à 64 ans (19 % c. 24 %), un écart attribuable à la forte proportion de personnes de 15 à 34 ans ayant de tels besoins d'aide non comblés (32 %) (tableau 7). Il en va de même des besoins d'aide non comblés pour les soins médicaux: 32 % des personnes de 65 ans et plus ont de tels besoins d'aide non comblés comparativement à 38 % de celles de 15 à 64 ans et à 64 % de celles de 15 à 34 ans. De plus, on note que la proportion de personnes avec incapacité qui ont des besoins d'aide non comblés pour les soins personnels diminue avec l'âge, passant de 35 % chez les personnes de 15 à 34 ans, à 27 % chez celles de 35 à 64 ans, puis à 16 % chez celles de 65 ans et plus.

En ce qui concerne les AVD (tableau 7), les personnes de 65 ans et plus ont davantage besoin d'aide (comblé ou non) que celles de 15 à 64 ans (83 % c. 68 %), de même qu'elles reçoivent plus souvent de l'aide pour ces activités (93 % c. 89 %). Elles ont cependant moins souvent que les 15 à 64 ans des besoins d'aide non comblés (52 % c. 57 %) ou, lorsqu'elles reçoivent de l'aide, besoin d'aide additionnelle dans la réalisation des AVD (38 % c. 41 %). À titre d'exemple, les personnes de 65 ans et plus sont moins nombreuses, en proportion, que celles de 15 à 64 ans à avoir des besoins d'aide non comblés pour les travaux ménagers courants (41 % c. 50 %), pour aller à des rendez-vous ou faire des commissions (33 % c. 44 %) et pour s'occuper des finances personnelles (17 % c. 30 %).

Ainsi, pour presque toutes les AVQ-b et AVD, les besoins d'aide non comblés sont plus fréquents chez les personnes de 15 à 64 ans, et souvent cela est davantage prononcé chez celles de 15 à 34 ans.

Tableau 7

Indicateurs du besoin d'aide pour les activités de la vie quotidienne de base et les activités de la vie domestique, par activité selon l'âge, population de 15 ans et plus avec incapacité, Québec, 2012

	Besoin d'aide (comblé ou non)	Aide reçue ¹	Aide additionnelle ²	Besoins d'aide non comblés ¹
	%			
Activité de la vie quotidienne de base (AVQ-b)				
15 à 64 ans	17,7	82,2	23,9	43,9
15 à 34 ans	18,3	93,7	32,4	44,2
35 à 64 ans	17,5	79,4	21,5	43,8
65 ans et plus	33,2	84,6	19,3	39,7
Soins personnels				
15 à 64 ans	11,3	87,1	29,1	38,3
15 à 34 ans	–	–	34,5	37,7
35 à 64 ans	–	–	27,1	38,5
65 ans et plus	19,3	89,3	16,1	25,2
Soins médicaux de base à domicile				
15 à 64 ans	9,3	68,6	9,1	37,7
15 à 34 ans	6,0	56,1	–	63,6
35 à 64 ans	10,1	70,3	–	34,0
65 ans et plus	24,0	75,5	8,9	31,5
Se déplacer à l'intérieur de la résidence				
15 à 64 ans	–	–	21,8	35,0
15 à 34 ans	–	–	–	26,3
35 à 64 ans	–	–	–	38,0
65 ans et plus	–	–	34,5	45,3
Activités de la vie domestique (AVD)				
15 à 64 ans	67,5	89,4	40,6	56,9
15 à 34 ans	61,0	91,6	44,5	58,0
35 à 64 ans	69,1	88,9	39,8	56,6
65 ans et plus	83,2	93,1	37,5	51,5

Tableau 7 (suite)

	Besoin d'aide (comblé ou non)	Aide reçue ¹	Aide additionnelle ²	Besoins d'aide non comblés ¹
	%			
Préparer les repas				
15 à 64 ans	27,5	75,9	19,1	38,5
15 à 34 ans	33,9	71,6	26,6	47,4
35 à 64 ans	25,9	77,3	16,9	35,8
65 ans et plus	30,0	84,0	22,4	34,9
Travaux ménagers courants				
15 à 64 ans	40,4	73,7	31,9	49,8
15 à 34 ans	33,1	79,7	33,3	46,8
35 à 64 ans	42,2	72,5	31,6	50,4
65 ans et plus	56,2	81,3	27,0	41,0
Gros travaux ménagers				
15 à 64 ans	53,8	82,0	33,4	45,4
15 à 34 ans	38,1	85,6	35,6	44,9
35 à 64 ans	57,5	81,4	33,1	45,5
65 ans et plus	65,6	81,6	31,0	43,8
Aller à des rendez-vous ou faire des commissions				
15 à 64 ans	36,0	83,7	32,6	43,6
15 à 34 ans	36,9	94,0	38,6	42,3
35 à 64 ans	35,8	81,2	30,9	44,0
65 ans et plus	51,9	93,6	28,0	32,8
S'occuper des finances personnelles				
15 à 64 ans	20,7	–	29,8	30,3
15 à 34 ans	28,5	–	26,3	37,9
35 à 64 ans	17,3	–	30,6	26,9
65 ans et plus	26,4	–	45,6	17,4

1. Parmi les personnes ayant besoin d'aide.

2. Parmi les personnes recevant de l'aide.

– Donnée non disponible.

Source : *Enquête canadienne sur l'incapacité* de 2012, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2015.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2016.

BESOIN D'AIDE SELON LA GRAVITÉ DE L'INCAPACITÉ

>>> Les besoins d'aide pour les activités de la vie quotidienne de base et les activités de la vie domestique augmentent avec la gravité de l'incapacité alors que les besoins d'aide non comblés pour ces activités varient peu selon la gravité de l'incapacité

Les proportions de personnes de 15 ans et plus qui ont besoin d'aide pour les AVQ-b ou les AVD ou qui, lorsqu'elles ont besoin d'aide, reçoivent une aide pour de telles activités s'accroissent avec l'augmentation de la gravité de l'incapacité (tableau 8). L'accroissement en fonction de la gravité de l'incapacité est cependant plus marqué pour le besoin d'aide (comblé ou non) que pour l'aide reçue.

En ce qui concerne les AVQ-b, la proportion de personnes ayant besoin d'aide (comblé ou non) passe de 8 % chez les personnes ayant une incapacité légère à 50 % chez celles ayant une incapacité très grave. Pour les AVD, une tendance similaire est observée : de 52 % chez les personnes ayant une incapacité légère, la proportion de personnes ayant besoin d'aide (comblé ou non) grimpe à 92 % chez celles ayant une incapacité très grave.

Par contre, tant pour les AVQ-b que pour les AVD, la proportion de personnes ayant des besoins d'aide non comblés ne varie pas selon la gravité de l'incapacité, sauf pour quelques exceptions. Ainsi, parmi les personnes ayant besoin d'aide, on remarque que les personnes ayant une incapacité grave sont moins nombreuses, toutes proportions gardées, que les autres à avoir des besoins d'aide non comblés pour les AVQ-b (32 % c. 40 % de celles ayant une incapacité légère, 40 % de celles ayant une incapacité modérée et 46 % de celles ayant une incapacité très grave). De plus, on note que 64 % des personnes ayant une incapacité très grave ont des besoins d'aide non comblés pour les AVD comparativement à environ la moitié des personnes ayant une incapacité de moindre gravité (47 % des personnes ayant une incapacité légère, 51 % de celles ayant une incapacité modérée et 51 % de celles ayant une incapacité grave).

Tableau 8

Indicateurs du besoin d'aide pour les activités de la vie quotidienne de base et les activités de la vie domestique selon la gravité de l'incapacité, population de 15 ans et plus avec incapacité, Québec, 2012

	Besoin d'aide (comblé ou non)	Aide reçue ¹	Besoins d'aide non comblés ¹
		%	
Activités de la vie quotidienne de base (AVQ-b)			
Gravité de l'incapacité			
Légère	7,8	66,7	40,0
Modérée	14,7	79,4	40,3
Grave	22,4	81,6	32,1
Très grave	50,3	88,2	45,7
Activités de la vie domestique (AVD)			
Gravité de l'incapacité			
Légère	52,3	83,6	47,0
Modérée	70,8	89,0	50,6
Grave	84,4	93,6	50,5
Très grave	91,9	95,1	64,3

1. Parmi les personnes ayant besoin d'aide.

Source : *Enquête canadienne sur l'incapacité* de 2012, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2015.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2016.

CARACTÉRISTIQUE DE L'AIDE REÇUE POUR LES ACTIVITÉS DE LA VIE QUOTIDIENNE

Cette section porte sur les personnes de 15 ans et plus avec incapacité qui reçoivent de l'aide. Elle se penche sur la fréquence à laquelle cette aide est reçue, sa principale source de provenance (membre de la famille résidant avec la personne aidée, ami ou voisin, etc.) ainsi que, le cas échéant, les frais encourus pour l'obtenir.

SOURCE ET FRÉQUENCE DE L'AIDE REÇUE

>>> Pour un peu plus de la moitié des personnes avec incapacité qui reçoivent de l'aide, cette aide provient principalement d'un membre de la famille avec qui elles résident

Parmi les personnes de 15 ans et plus avec incapacité recevant de l'aide pour accomplir au moins une des AVQ, l'aide habituellement reçue est le plus souvent octroyée par un membre de la famille, que celui-ci réside avec la personne (53 %) ou non (18 %). Plus rarement, on remarque également que cette aide provient principalement d'un organisme ou d'une personne qu'elles ont payé (13 %), d'un ami ou d'un voisin (10 %), d'un organisme ou d'une personne qu'elles n'ont pas payé (4,9 % ou 20 420 personnes) ou d'une autre source d'aide (1,8 %) (tableau 9).

Tableau 9

Principale source de l'aide reçue, population de 15 ans et plus avec incapacité recevant de l'aide, Québec, 2012

	%	Pe
Membre de la famille habitant avec la personne	52,6	217 870
Membre de la famille n'habitant pas avec la personne	17,7	73 320
Ami ou voisin	9,6	39 960
Organisme ou personne payé par la personne	13,4	55 530
Organisme ou personne non payé par la personne	4,9	20 420
Autre	1,8	7 380
Total	100,0	414 480

Source : Enquête canadienne sur l'incapacité de 2012, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2015.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2016.

D'ailleurs, un membre de la famille avec qui réside la personne recevant l'aide est la principale source d'aide la plus répandue, et ce, peu importe le sexe des personnes, leur âge ou la gravité de leur incapacité [tableau 10]. Malgré cela, les hommes sont légèrement plus susceptibles que les femmes de recevoir principalement de l'aide d'une personne vivant avec eux (55 % c. 51 %), de même que d'un organisme ou d'une personne qu'ils ont payé (17 % c. 11 %). Inversement, ils obtiennent moins fréquemment l'aide reçue d'une autre source d'aide, notamment d'un membre de la famille avec qui ils ne résident pas (14 % c. 20 %).

Tableau 10

Principale source de l'aide reçue selon le sexe, l'âge et la gravité de l'incapacité, population de 15 ans et plus avec incapacité recevant de l'aide, Québec, 2012

	Membre de la famille habitant avec la personne	Membre de la famille n'habitant pas avec la personne	Ami ou voisin	Organisme ou personne payé par la personne	Organisme ou personne non payé par la personne ou autre	Total
	%					
Sexe						
Hommes	55,2	13,9	8,6	16,6	5,7	100,0
Femmes	50,7	20,4	10,4	11,1	7,4	100,0
Âge						
15 à 64 ans	56,6	12,7	12,4	10,0	8,3	100,0
15 à 34 ans	61,5	18,3	5,4	7,2	7,6	100,0
35 à 64 ans	55,5	11,5	13,9	10,7	8,4	100,0
65 ans et plus	48,1	23,3	6,5	17,1	4,9	100,0
Gravité de l'incapacité						
Légère	49,3	20,5	4,6	20,0	5,7	100,0
Modérée	54,6	14,5	12,2	11,7	6,9	100,0
Grave	52,1	18,2	10,2	14,3	5,2	100,0
Très grave	53,8	17,2	10,8	9,7	8,4	100,0

Source : *Enquête canadienne sur l'incapacité* de 2012, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2015.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2016.

La principale source d'aide reçue varie également selon l'âge des personnes (tableau 10). En effet, avec l'avancée en âge, cette source est moins fréquemment un membre de la famille avec qui réside la personne recevant l'aide et plus souvent un organisme ou une personne qu'elle paie. Ainsi, on remarque que la proportion de personnes de 15 ans et plus avec incapacité qui reçoivent principalement cette aide d'un membre de la famille avec qui elles résident diminue de 62 % chez les plus jeunes (15 à 34 ans) à 56 % chez les 35 à 64 ans, puis à 48 % chez les 65 ans et plus. Inversement, la proportion de ces personnes qui reçoivent principalement cette aide d'un organisme ou d'une personne qu'elles paient augmente graduellement, passant de 7 % chez les plus jeunes (15 à 34 ans), à 11 % chez les 35 à 64 ans, puis à 17 % chez les 65 ans et plus.

Bien qu'il ne semble pas y avoir de relation claire entre la principale source d'aide reçue et la gravité de l'incapacité, on observe tout de même certaines différences (tableau 10). Notamment, recevoir de l'aide principalement d'un organisme ou d'une personne qu'elles ont payé est moins fréquent parmi les personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité très grave que parmi celles ayant une incapacité légère ou grave (10 % c. 20 % et 14 % respectivement). Par contre, les personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité très grave sont moins susceptibles que celles ayant une incapacité légère ou grave d'avoir reçu cette aide d'un organisme ou d'une personne qu'elles n'ont pas payé ou d'une autre source (8 % c. 6 % et 5 % respectivement).

>>> *Près de 4 personnes sur dix recevant de l'aide pour leurs activités de la vie quotidienne en reçoivent chaque jour*

En 2012, la majorité des personnes de 15 ans et plus avec incapacité qui reçoivent de l'aide pour accomplir leurs AVQ reçoivent habituellement cette aide chaque jour (37 %) ou au moins une fois par semaine (29 %) (tableau 11). Notons que 19 % reçoivent une aide au moins une fois par mois et 16 %, moins d'une fois par mois.

Ainsi, parmi les personnes de 15 ans et plus avec incapacité qui reçoivent de l'aide pour réaliser les AVQ, l'aide reçue l'est le plus souvent sur une base quotidienne, et ce, peu importe l'âge des personnes ou leur sexe (tableau 11). L'obtention d'une aide quotidienne est toutefois plus fréquente chez les personnes de 15 à 34 ans (44 %) que chez celles de 35 à 64 ans (35 %) ou de 65 ans et plus (37 %) et chez les femmes (38 % c. 35 %). Inversement, les femmes reçoivent nettement moins souvent cette aide moins d'une fois par mois (9 % c. 24 % chez les hommes), ce qui est également le cas des personnes de 65 ans et plus (13 % c. 18 % chez les personnes de 15 à 64 ans).

Tableau 11

Fréquence de l'aide reçue selon le sexe et l'âge, population de 15 ans et plus avec incapacité recevant de l'aide, Québec, 2012

	À chaque jour	Au moins une fois par semaine	Au moins une fois par mois	Moins qu'une fois par mois	Total
	%				
Ensemble	36,6	29,0	18,9	15,5	100,0
Sexe					
Hommes	34,6	25,1	16,3	24,0	100,0
Femmes	38,0	31,8	20,8	9,4	100,0
Âge					
15 à 64 ans	36,3	28,0	17,8	18,0	100,0
15 à 34 ans	43,7	29,7	14,1	12,5	100,0
35 à 64 ans	34,7	27,7	18,5	19,1	100,0
65 ans et plus	36,9	30,2	20,2	12,7	100,0

Source : *Enquête canadienne sur l'incapacité* de 2012, Statistique Canada.

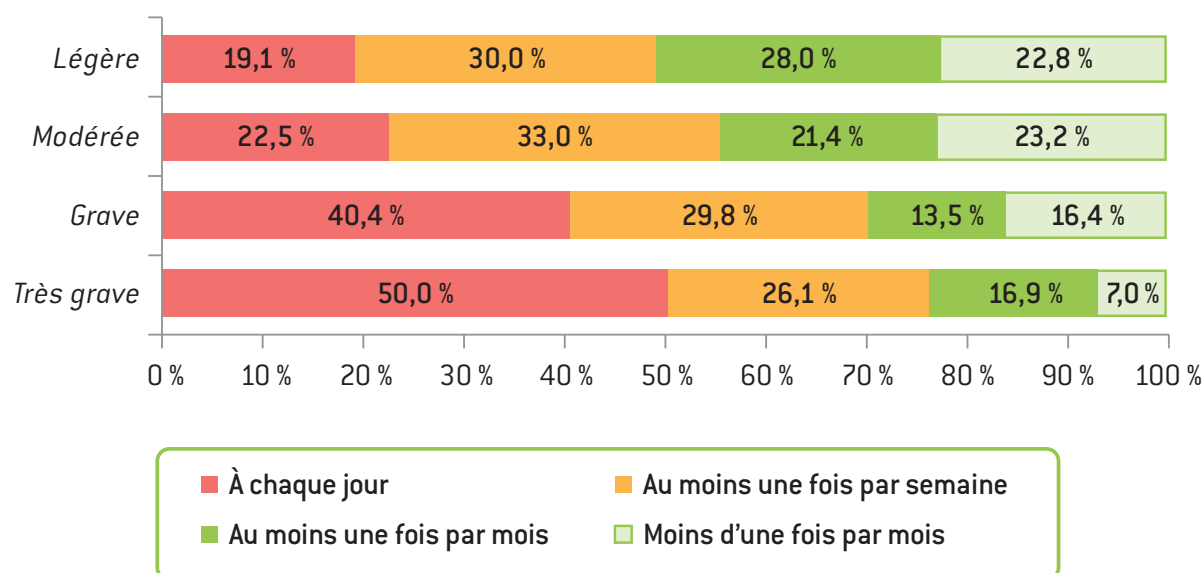
Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2015.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2016.

La figure 1 montre que la proportion de personnes de 15 ans et plus avec incapacité recevant une aide de façon quotidienne s'accroît avec l'augmentation du degré de gravité de l'incapacité. De 19 % chez les personnes ayant une incapacité légère, elle grimpe à 50 % chez celles ayant une incapacité très grave. Inversement, la proportion de ces personnes recevant une aide à une fréquence beaucoup moins soutenue, soit moins d'une fois par mois, tend à diminuer avec l'augmentation du degré de gravité de l'incapacité : 23 % des personnes ayant une incapacité légère ou modérée reçoivent moins d'une fois par mois de l'aide pour réaliser leurs AVQ alors que cela n'est le cas que de 16 % des personnes ayant une incapacité grave et de 7 % de celles ayant une incapacité très grave.

Figure 1

Fréquence de l'aide reçue selon la gravité de l'incapacité, population de 15 ans et plus avec incapacité recevant de l'aide, Québec, 2012



Source : Enquête canadienne sur l'incapacité de 2012, Statistique Canada.
Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2015.
Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2016.

COÛTS DE L'AIDE REÇUE

>>> En 2012, 39 % des personnes de 15 ans et plus avec incapacité recevant de l'aide ont déboursé de l'argent pour obtenir l'aide reçue, une situation qui est plus fréquente avec l'avancée en âge et chez les femmes

Parmi les personnes de 15 ans et plus avec incapacité qui reçoivent de l'aide pour leurs AVQ, la plupart (61 %) reçoivent cette aide sans avoir à déboursé de leur argent (donnée non présentée). Cependant, 39 % de ces personnes ont assumé des coûts au cours de l'année précédant l'enquête pour l'aide qu'elles ont reçue afin de réaliser leurs AVQ, ce qui représente 162 820 personnes (tableau 12). Les femmes sont d'ailleurs proportionnellement plus nombreuses que les hommes à avoir payé, en totalité ou en partie, pour l'aide qu'elles ont reçue (42 % c. 36 %).

On remarque également que le déboursement de sommes pour l'aide reçue est plus fréquent avec l'avancée en âge : 45 % des personnes de 65 ans et plus ont assumé des coûts pour recevoir cette aide, soit une proportion plus élevée que chez les personnes de 35 à 64 ans (35 %) et de 15 à 34 ans (26 %).

Enfin, on remarque que les personnes ayant une incapacité très grave ont plus souvent assumé des coûts pour l'aide qu'elles ont reçue que celles ayant une incapacité modérée ou grave (42 % c. 38 % et 36 %).

Tableau 12

Proportion de personnes avec des dépenses non remboursées au cours d'une année pour recevoir de l'aide pour les activités de la vie quotidienne selon le sexe, l'âge et la gravité de l'incapacité, population de 15 ans et plus avec incapacité recevant de l'aide, Québec, 2012

	%	Pe
Ensemble	39,0	162 820
Sexe		
Hommes	35,5	61 560
Femmes	41,5	101 270
Âge		
15 à 64 ans	33,2	72 470
15 à 34 ans	25,5	9 940
35 à 64 ans	34,8	62 530
65 ans et plus	45,4	90 360
Gravité de l'incapacité		
Légère	39,8	33 590
Modérée	37,9	26 960
Grave	35,8	41 510
Très grave	41,6	60 770

Source : *Enquête canadienne sur l'incapacité* de 2012, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2015.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2016.

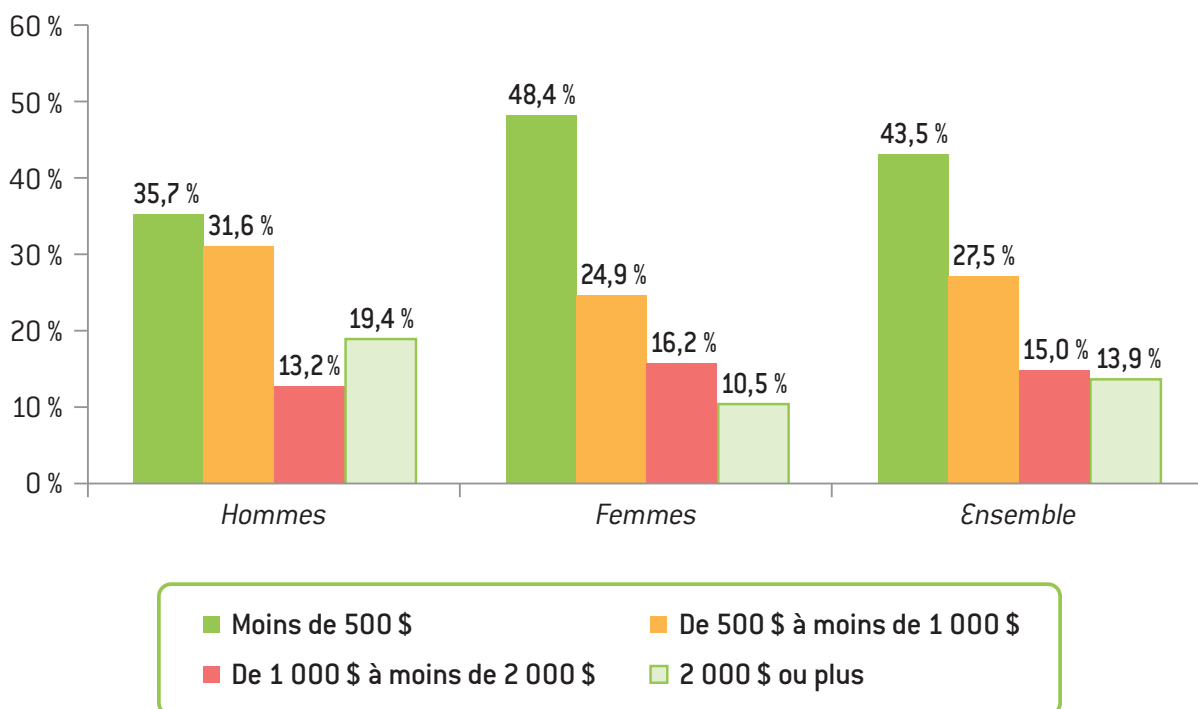
»» Les personnes avec incapacité ont le plus souvent déboursé moins de 500 \$ au cours de l'année pour l'aide reçue pour les activités de la vie quotidienne, et ce, quel que soit leur âge, leur sexe ou la gravité de leur incapacité

Lorsqu'elles ont eu à déboursé des sommes pour recevoir de l'aide afin de réaliser les AVQ, la plupart des personnes de 15 ans et plus avec incapacité ont déboursé, au cours de l'année, moins de 500 \$ [44 %] pour cette aide (figure 2). On remarque tout de même qu'une part non négligeable de ces personnes ont eu à déboursé des sommes plus substantielles, soit 2 000 \$ et plus [14 % ou 22 200 personnes [donnée non présentée]].

Les hommes sont proportionnellement beaucoup moins nombreux que les femmes à avoir déboursé de plus petites sommes (500 \$ ou moins) pour l'aide reçue (36 % c. 48 %). En contrepartie, déboursé 2 000 \$ ou plus pour l'aide reçue afin de réaliser les AVQ est plus fréquent chez ceux-ci (19 % c. 11 %). Cette situation est aussi légèrement plus fréquente chez les personnes de 15 à 64 ans que chez celles de 65 ans et plus (16 % c. 12 %) [données non présentées].

Figure 2

Montant des dépenses non remboursées au cours de l'année pour de l'aide aux activités de la vie quotidienne selon le sexe, population de 15 ans et plus avec incapacité ayant des dépenses non remboursées, Québec, 2012

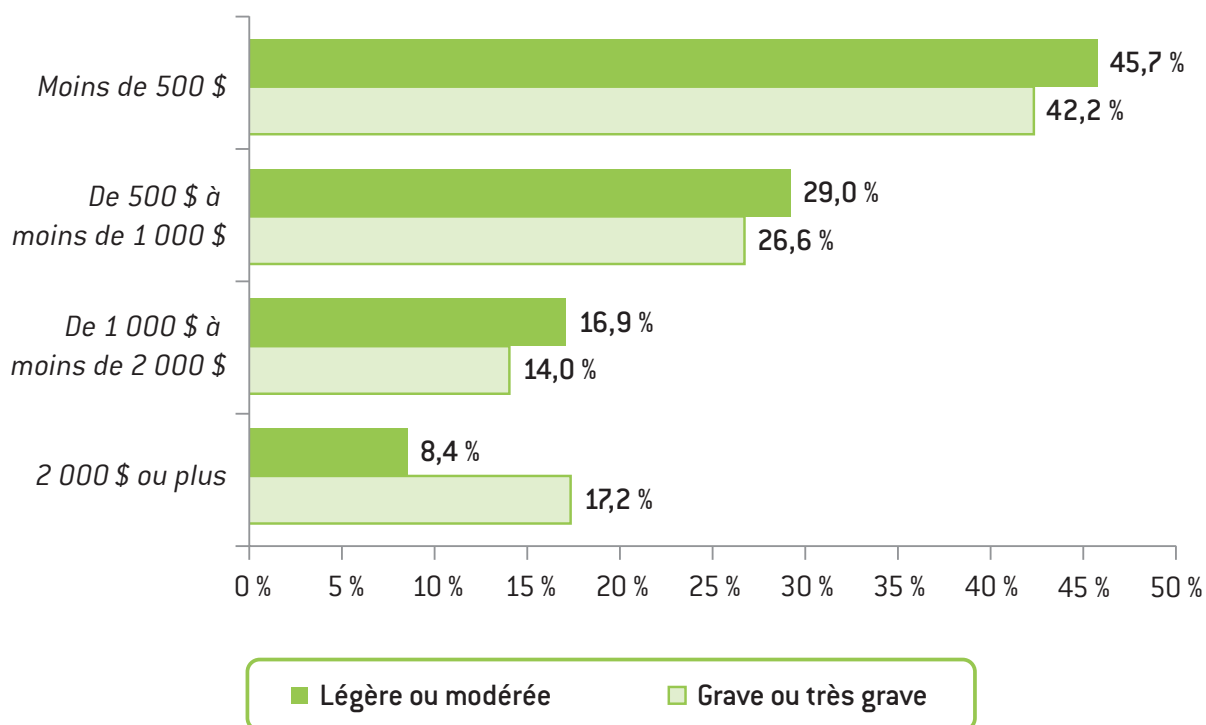


Source : Enquête canadienne sur l'incapacité de 2012, Statistique Canada.
 Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2015.
 Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2016.

La figure 3 montre que le montant des dépenses assumées par les personnes de 15 ans et plus avec incapacité pour l'aide qu'elles ont reçue varie peu selon la gravité de l'incapacité. On remarque cependant que la proportion de personnes ayant assumé des coûts plus substantiels (2 000 \$ et plus) pour l'aide reçue est nettement plus élevée chez celles ayant une incapacité grave ou très grave que chez celles ayant une incapacité légère ou modérée (17 % c. 8 %).

Figure 3

Montant des dépenses non remboursées au cours de l'année pour de l'aide aux activités de la vie quotidienne selon la gravité de l'incapacité, population de 15 ans et plus avec incapacité ayant des dépenses non remboursées, Québec, 2012



Source : Enquête canadienne sur l'incapacité de 2012, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2015.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2016.

CONCLUSION

Ce document a présenté un portrait de l'aide dont ont besoin les personnes de 15 ans et plus avec incapacité pour réaliser au moins une de leurs AVQ. Pour se faire, quatre indicateurs ont été utilisés soit le besoin d'aide (comblé ou non), l'aide reçue, le besoin d'aide additionnelle et les besoins d'aide non comblés.

Il s'avère qu'en 2012 les trois quarts des personnes de 15 ans et plus avec incapacité ont besoin d'aide pour réaliser au moins une des AVQ. Il s'agit d'une situation qui est cependant plus fréquente chez les femmes, mais aussi avec l'avancée en âge ou avec l'augmentation de la gravité de l'incapacité. On remarque également que la majorité des personnes ayant besoin d'aide pour réaliser les AVQ ont des besoins d'aide non comblés en cette matière. Les femmes et les personnes ayant une incapacité très grave sont plus à risques d'avoir de tels besoins d'aide non comblés.

Ensuite, le document a discuté de l'aide dont ont besoin les personnes de 15 ans et plus avec incapacité dans la réalisation des AVQ-b et des AVD. Entre autres, il se dégage que les besoins d'aide non comblés concernent le plus souvent l'aide pour les gros travaux ménagers et pour les travaux ménagers courants. De même, il s'avère que la présence de besoins d'aide non comblés pour les AVQ-b et les AVD est généralement similaire peu importe la gravité de l'incapacité. Toutefois, les besoins d'aide non comblés pour ces activités sont généralement plus fréquents chez les personnes de 15 à 64 ans, et cela, plus particulièrement, car ils sont souvent plus prononcés chez celles de 15 à 34 ans.

Finalement, ce document s'est penché sur certaines des caractéristiques de l'aide reçue par les personnes de 15 ans et plus avec incapacité et ayant besoin d'aide pour réaliser leurs AVQ. Il en ressort que recevoir de l'aide entraîne des frais pour une importante part de ces personnes, plus particulièrement pour les femmes et pour les personnes de 65 ans et plus. De plus, il a été démontré que la famille constitue la principale source de l'aide reçue par les personnes avec incapacité, surtout la famille qui habite le même domicile que ces dernières.

À PROPOS DE L'ECI DE 2012

Les données présentées dans cette publication proviennent de l'ECI de 2012 réalisée par Statistique Canada. L'ECI vise les adultes dont les activités quotidiennes sont limitées par un état ou un problème de santé de longue durée. En plus de fournir des données sur les caractéristiques de l'incapacité, l'ECI permet de décrire le profil sociodémographique et économique de la population avec incapacité ainsi que leur utilisation d'aides techniques. Elle permet aussi de dresser un portrait de plusieurs domaines de leur participation sociale tels que la réalisation des activités de la vie quotidienne, les déplacements, l'habitation, l'éducation et l'emploi.

Population visée

La population visée par l'ECI se compose de tous les adultes âgés de 15 ans ou plus vivant en ménage privé et résidant au Canada au moment du recensement de 2011. Les personnes vivant dans les communautés des Premières Nations et celles vivant dans des logements collectifs sont exclues de cette population. Les données doivent donc être interprétées en conséquence, en particulier celles pour les groupes plus âgés.

Méthodologie

L'ECI est une enquête réalisée à partir d'un échantillon de l'*Enquête nationale sur les ménages* de 2011. Cet échantillon a été sélectionné à l'aide de deux questions filtres. Les personnes répondant « oui » à l'une ou l'autre de ces deux questions filtres étaient automatiquement invitées à participer à l'ECI. Ensuite, dans le cadre de l'ECI, une série de questions permettait d'identifier la population avec incapacité et de déterminer le type et la gravité de leurs incapacités. L'échantillon final pour le Québec est de 4 254 personnes.

Types d'incapacité

L'ECI distingue les dix types d'incapacité suivants: 1) vision; 2) audition; 3) mobilité; 4) flexibilité; 5) dextérité; 6) douleur; 7) apprentissage; 8) développement; 9) psychologique; 10) mémoire. (Voir page 34)

Gravité de l'incapacité

Un indice mesurant le degré de gravité des incapacités a été construit en se fondant sur les réponses aux questions de l'ECI. Des points ont été accordés en tenant compte du niveau de difficulté lié à l'incapacité et de la fréquence des limitations d'activités. Un résultat a ensuite été calculé pour chaque type d'incapacité et chaque résultat a été uniformisé afin d'obtenir une valeur comprise entre 0 et 1. Le résultat final est la moyenne des résultats pour tous les types d'incapacité. Quatre catégories de gravité ont été définies : légère, modérée, grave ou très grave.

Comparaison avec d'autres enquêtes

En raison de différences méthodologiques importantes, les données de l'ECI ne peuvent pas être comparées à celles d'enquêtes antérieures sur l'incapacité comme l'*Enquête sur la participation et les limitations d'activités* de 2006 et de 2001 et l'*Enquête québécoise sur les limitations d'activités, les maladies chroniques et le vieillissement 2010-2011*.

Pour plus d'information au sujet de la comparabilité de l'ECI avec d'autres enquêtes, consulter la page Web *L'Enquête canadienne sur l'incapacité (ECI) de 2012 et l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités (EPLA) de 2006* à l'adresse www23.statcan.gc.ca/imdb-bmdi/document/3251_D6_T9_V1-fra.htm et le document intitulé *L'Enquête québécoise sur l'incapacité, le vieillissement et les maladies chroniques et l'Enquête canadienne sur l'incapacité : comment expliquer des taux d'incapacité aussi différents entre ces deux enquêtes?* à l'adresse www.ophq.gouv.qc.ca/fileadmin/centre_documentaire/Etudes__analyses_et_rapports/EQLAV_et_ECI_explication_differences_prevalence_2015.pdf.

Pour plus d'information concernant l'ECI, consultez le document intitulé *Enquête canadienne sur l'incapacité, 2012 : guide des concepts et méthodes* disponible sur le site Web de Statistique Canada à l'adresse www.statcan.gc.ca/pub/89-654-x/89-654-x2014001-fra.htm.

TYPES D'INCAPACITÉ

Vision

Difficulté à voir même avec des lunettes ou des verres de contact qui limite les activités quotidiennes. Les personnes qui ont déclaré à la fois éprouver « un peu » de difficulté, mais « rarement » être limitées dans leurs activités quotidiennes ne sont pas considérées comme ayant cette incapacité.

Audition

Difficulté à entendre même avec un appareil auditif ou un implant cochléaire qui limite les activités quotidiennes. Les personnes qui ont déclaré à la fois éprouver « un peu » de difficulté, mais « rarement » être limitées dans leurs activités quotidiennes ne sont pas considérées comme ayant cette incapacité.

Mobilité

Difficulté à se déplacer (soit marcher sur un terrain plat pendant 15 minutes sans se reposer, soit monter ou descendre un escalier d'environ 12 marches sans se reposer) même avec une aide qui offre un soutien minime (comme une canne) qui limite les activités quotidiennes. Les personnes qui ont déclaré à la fois éprouver « un peu » de difficulté, mais « rarement » être limitées dans leurs activités quotidiennes ne sont pas considérées comme ayant cette incapacité.

Flexibilité

Difficulté à se pencher ou à tendre les bras ce qui limite les activités quotidiennes. Les personnes qui ont déclaré à la fois éprouver « un peu » de difficulté, mais « rarement » être limitées dans leurs activités quotidiennes ne sont pas considérées comme ayant cette incapacité.

Dextérité

Difficulté à se servir de ses doigts pour saisir de petits objets et qui limite les activités quotidiennes. Les personnes qui ont déclaré à la fois éprouver « un peu » de difficulté, mais « rarement » être limitées dans leurs activités quotidiennes ne sont pas considérées comme ayant cette incapacité.

Douleur

Douleur chronique ou occasionnelle et qui limite au moins « rarement » les activités quotidiennes. Les personnes qui ont déclaré à la fois éprouver « aucune » ou « un peu » de difficulté, mais « rarement » être limitées dans leurs activités quotidiennes ne sont pas considérées comme ayant cette incapacité.

Apprentissage

Difficulté d'apprentissage telle que la dyslexie, l'hyperactivité, les problèmes d'attention autodéclarée ou diagnostiquée par un professionnel de la santé qui limite au moins « rarement » les activités quotidiennes. Les répondants qui ont déclaré à la fois éprouver « aucune » ou « un peu » de difficulté, mais « rarement » être limités dans leurs activités quotidiennes ne sont pas considérés comme ayant cette incapacité.

Développement

Problème ou trouble de développement diagnostiqué comme la trisomie, l'autisme, le syndrome asperger ou un trouble mental dû à un manque d'oxygène à la naissance, peu importe le niveau de difficulté ou la fréquence des limitations des activités quotidiennes déclaré.

Psychologique

Condition d'ordre émotionnel, psychologique ou de santé mentale comme des troubles de l'anxiété, la dépression, le trouble bipolaire, la toxicomanie et l'anorexie qui limite au moins « rarement » les activités quotidiennes malgré la prise de médicaments ou le recours à une thérapie. Les personnes qui ont déclaré à la fois éprouver « aucune » ou « un peu » de difficulté, mais « rarement » être limitées dans leurs activités quotidiennes ne sont pas considérées comme ayant cette incapacité.

Mémoire

Troubles de mémoire continus ou périodes de confusion (à l'exception des oublis occasionnels) qui limitent au moins « rarement » les activités quotidiennes malgré la prise de médicaments ou le recours à une thérapie. Les personnes qui ont déclaré à la fois éprouver « aucune » ou « un peu » de difficulté, mais « rarement » être limitées dans leurs activités quotidiennes ne sont pas considérées comme ayant cette incapacité.

Indéterminée

Tout autre problème de santé ou condition que les dix types spécifiques d'incapacité évalués par l'ECL qui limite les activités quotidiennes. Par définition, les personnes ayant une incapacité de type indéterminé ne présentent pas plusieurs types d'incapacité.

Source : *Enquête canadienne sur l'incapacité* de 2012, Statistique Canada.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2015a). *Compendium de tableaux à partir des données du Québec (Partie 2): Enquête canadienne sur l'incapacité 2012: population avec incapacité de 15 ans et plus*. Commande spéciale adressée à l'Institut de la statistique du Québec, Montréal, Institut de la statistique du Québec, 533 p.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2015b). *Compendium de tableaux à partir des données du Québec (Partie 2 – Ajout et errata): Enquête canadienne sur l'incapacité 2012: population avec incapacité de 15 ans et plus*. Commande spéciale adressée à l'Institut de la statistique du Québec, Montréal, Institut de la statistique du Québec, 61 p.

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC (2007). *La participation sociale des personnes handicapées au Québec: Les activités de la vie quotidienne. Proposition d'une politique gouvernementale pour la participation sociale des personnes handicapées*, Drummondville, Service de l'évaluation de l'intégration sociale et de la recherche, L'Office, 81 p.

QUÉBEC (2009). *À part entière: pour un véritable exercice du droit à l'égalité: Politique gouvernementale pour accroître la participation sociale des personnes handicapées*, Drummondville, Office des personnes handicapées du Québec, X, 69 p.

STATISTIQUE CANADA (2011). *Enquête canadienne sur l'incapacité: questionnaire*, [En ligne], mis à jour le 14 septembre 2012. [www23.statcan.gc.ca/imdb-bmdi/instrument/3251_Q3_V1-fra.pdf].

>>> NOTES

A large, rounded rectangular area with a light green background and a thin green border, containing 18 horizontal dotted lines for writing notes.

Ce document fait partie d'une collection de 8 volumes présentant un portrait de la participation sociale des personnes avec incapacité au Québec. Cette collection est réalisée à partir des données de l'*Enquête canadienne sur l'incapacité* de 2012. Les volumes de cette collection sont :

Volume 1 - Prévalence et caractéristiques de l'incapacité

Volume 2 - Caractéristiques sociodémographiques et économiques

Volume 3 - Utilisation d'aides techniques et consommation de médicaments prescrits

Volume 4 - Habitation et besoins en aménagements spéciaux du logement

Volume 5 - Besoin d'aide pour les activités de la vie quotidienne

Volume 6 - Déplacements et transport

Volume 7 - Scolarisation

Volume 8 - Activité sur le marché du travail